

# Ostrum SRI Cash Plus

REPORTING HEBDOMADAIRE

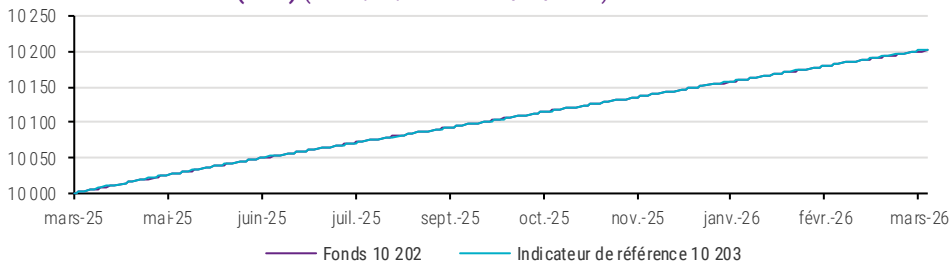
COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - EXCLUSIVEMENT POUR LES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS <sup>(1)</sup>

CLASSE D' ACTIONS : R/C (EUR) - FR0000293714

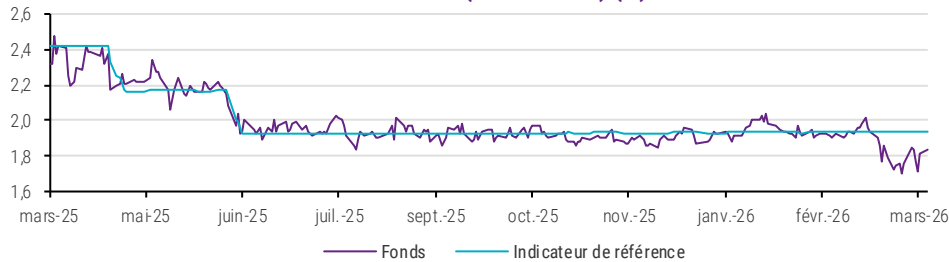
29/03/2026

LES PERFORMANCES INDIQUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.

## Croissance de 10 000 (EUR) (du 30/03/2025 au 29/03/2026)



## Performances hebdomadaires annualisées (sur 12 mois) (%)



PERFORMANCE (%)	Fonds	Indicateur de référence
1 semaine	0,04	0,04
1 mois	0,14	0,15
Début année	0,46	0,47
3 mois	0,48	0,48
6 mois	0,96	0,97
1 an	2,02	2,03
3 ans	9,48	9,52
5 ans	9,64	9,65
10 ans	7,97	7,50
Depuis la création	10,96	9,23

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds (%)	0,03	0,11	0,24	0,22
Volatilité de l'indicateur de référence (%)	0,03	0,11	0,24	0,23
Tracking Error (%)	0,01	0,01	0,01	0,01
Ratio de Sharpe du fonds*	-0,38	-0,12	0,00	0,19
Ratio d'information	-1,34	-1,45	-0,07	3,02

\* Taux sans risque : performance sur la période de l'EONIA capitalisé, chaîné avec l'ESTR capitalisé depuis le 30/06/2021, si applicable. Données calculées sur un pas hebdomadaire.

## PERFORMANCE ANNUALISÉE (EUR)

Période	Date de calcul	VL	Performance annualisée (%) *		
			Fonds	Indicateur de référence	Écart
1 semaine	22/03/2026	44 900,73	1,84	1,93	-0,09
1 mois	01/03/2026	44 853,07	1,83	1,93	-0,11
Début année	01/01/2026	44 710,55	1,89	1,91	-0,03
6 mois	29/09/2025	44 488,64	1,91	1,94	-0,02
1 an	30/03/2025	44 025,53	2,02	2,03	-0,01
3 ans	29/03/2023	41 027,49	3,07	3,08	-0,01
5 ans	29/03/2021	40 966,93	1,86	1,86	0,00
10 ans	29/03/2016	41 600,22	0,77	0,73	0,04
Depuis le 10/12/2009	10/12/2009	40 480,61	0,64	0,54	0,10

\* Pour les périodicités inférieures à 1 an, les performances annualisées sont calculées selon la méthode linéaire (base 360), et pour les périodicités supérieures ou égales à 1 an, selon la méthode actuarielle (base 365)

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

*Veillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.*

<sup>(1)</sup> Veillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

30/03/2026



Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

## SPÉCIFICITÉS DU FONDS

### Objectif d'investissement

Réaliser une performance nette supérieure à l'ESTR capitalisé (taux au jour le jour du marché interbancaire en euro), sur sa durée minimale de placement recommandée au jour le jour, en intégrant dans sa gestion une approche dite ISR qui vise à sélectionner des valeurs respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale/sociétale et de gouvernance (ESG). En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

### Catégorie Morningstar™

EUR Money Market - Short Term

### Indicateur de référence

ESTR CAPITALISÉ

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

## CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Classification AMF	Fonds monétaires à VL variable CT
Forme juridique	SICAV
Création de la classe d'actions	10/12/2009
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépôt	CACEIS BANK
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	13:00 CET J - 1
Actif net	EURm 14 912,9
Horizon d'investissement recommandé	Jour le jour
Type d'investisseur	Vente au détail

## CLASSES D' ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
R/C (EUR)	FR0000293714	VALCXTP FP
R/D (EUR)	FR0013311461	OSRCPRD FP

## PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible Risque plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque repose sur des données historiques.

### Risque de perte en capital

- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de taux
- Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

# Ostrum SRI Cash Plus

## Analyse du portefeuille au 29/03/2026



RÉPARTITION PAR NOTATIONS CT / DURÉES DE VIE (WAL) (%)									
	1J	2J-1S	1S-1M	1-2M	2-3M	3-6M	6-9M	9M-397J	Total
A-1+	0,62	0,34	0,34	1,30	2,27	2,39	1,07	1,55	9,88
A-1	7,73	1,21	2,77	5,14	7,84	9,35	3,08	3,69	40,79
A-2	1,35	3,12	7,26	4,80	3,94	3,95	0,79	0,66	25,86
A-3	-	0,29	0,51	1,10	0,30	0,10	-	-	2,30
B	-	-	0,31	0,06	0,04	-	-	-	0,42
ST1	0,03	-	-	0,02	0,27	-	-	-	0,32
ST2	0,26	0,05	0,34	0,42	0,11	-	-	-	1,18
ST3	-	-	0,42	-	-	-	-	-	0,42
ST4	-	0,09	0,10	0,08	0,09	-	-	-	0,36
Notation LT uniquement	-	-	0,56	0,13	-	-	-	-	0,68
OPC monétaires	-	-	-	6,64	-	-	-	-	6,64
Prise en pension	1,34	-	-	-	-	-	-	-	1,34
Trésorerie et équivalents	9,80	-	-	-	-	-	-	-	9,80
<b>Total</b>	<b>21,13</b>	<b>5,10</b>	<b>12,60</b>	<b>19,70</b>	<b>14,85</b>	<b>15,79</b>	<b>4,93</b>	<b>5,90</b>	<b>100,00</b>

*en % de l'actif net*

RÉPARTITION PAR NOTATIONS LT / DURÉES DE VIE (WAL) (%)									
	1J	2J-1S	1S-1M	1-2M	2-3M	3-6M	6-9M	9M-397J	Total
AA	-	-	-	-	0,67	-	-	-	0,67
AA-	0,17	-	0,34	0,20	0,77	0,83	0,53	1,05	3,88
A+	4,15	0,5	0,48	3,69	5,70	6,58	2,70	2,78	26,58
A	1,15	1,0	1,61	2,10	3,01	4,34	0,92	1,41	15,57
A-	-	-	2,07	0,96	0,95	1,97	0,36	0,13	6,45
BBB+	1,09	2,4	3,98	2,47	2,43	0,70	0,09	-	13,20
BBB	-	0,4	1,92	1,54	0,73	1,28	0,33	0,52	6,72
BBB-	0,17	0,3	0,51	1,33	0,30	0,10	-	-	2,70
BB+	0,08	-	0,33	0,11	0,07	-	-	-	0,59
BB	-	-	0,05	0,04	-	-	-	-	0,08
Notation CT uniquement	3,19	0,4	1,32	0,62	0,23	-	-	-	5,78
OPC monétaires	-	-	-	6,64	-	-	-	-	6,64
Prise en pension	1,34	-	-	-	-	-	-	-	1,34
Trésorerie et équivalents	9,80	-	-	-	-	-	-	-	9,80
<b>Total</b>	<b>21,13</b>	<b>5,10</b>	<b>12,60</b>	<b>19,70</b>	<b>14,85</b>	<b>15,79</b>	<b>4,93</b>	<b>5,90</b>	<b>100,00</b>

*en % de l'actif net*

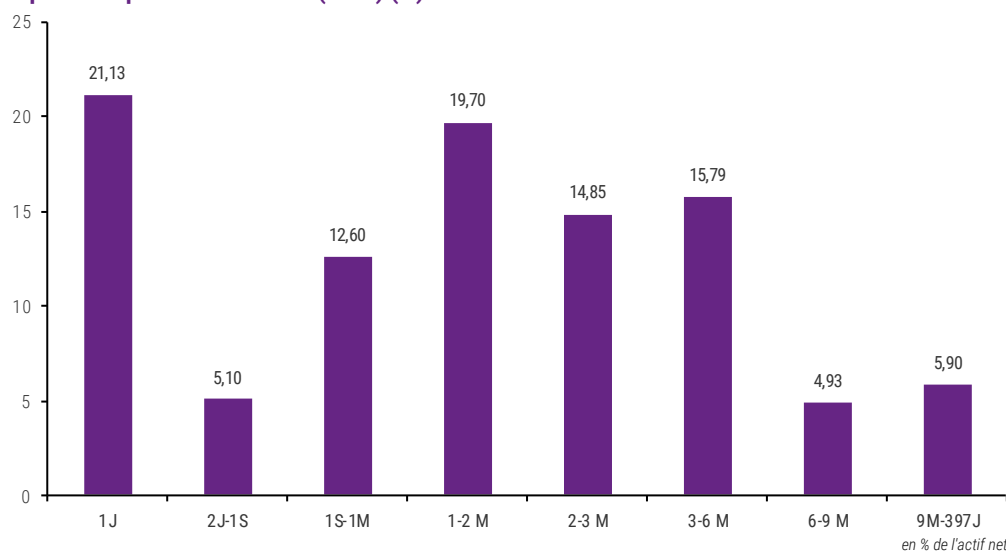
### Notation interne

Moins bonne note des deux meilleures, parmi celles fournies par les 3 agences de référence (avec prise en compte du rating émetteur, à défaut d'un rating titre).

WAL / WAM	Années	Jours	RATIO DE LIQUIDITÉ (%)	
WAL	0,22	79	1 jour	21,12
WAM	0,05	18	1 semaine	32,87

*Le ratio de liquidité mesure la proportion d'actifs liquides d'un fonds qui peuvent être convertis en espèces dans un délai correspondant à la période. Cela indique la capacité immédiate du fonds à faire face aux demandes de rachat des investisseurs.*

### Répartition par durées de vie (WAL) (%)



### FRAIS

Frais globaux	0,25%
Commission de souscription max	0,00%
Commission de rachat max	0,00%
Commission de surperformance	20,00%
Minimum d'investissement	-
VL (29/03/2026)	44 916,79 EUR

Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.

### GESTION

#### Société de gestion

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

#### Gestionnaire financier

OSTRUM ASSET MANAGEMENT

Acteur responsable (1), parmi les leaders européens (2) de la gestion institutionnelle, Ostrum Asset Management accompagne ses clients opérant avec des contraintes de passif en leur proposant une offre duale : la gestion d'actifs et la prestation de services dédiés à l'investissement.

(1) Ostrum AM est une des premières sociétés de gestion françaises signataire des PRI en 2008. En savoir plus : [www.unpri.org](http://www.unpri.org).

(2) IPE Top 500 Asset Managers 2020 a classé Ostrum AM, au 77e rang des plus importants gestionnaires d'actifs au 31/12/2019. Les références à un classement ne préjugent pas des résultats futurs de la société de gestion.

#### Siège social

Paris

#### Fondé

2018

#### Actifs sous gestion

451.5 USD / 384.4 EUR

#### (milliards)

(31/12/2025)

#### Gérants de portefeuille

LACOMBE Didier : a débuté sa carrière dans la finance en 1986, a rejoint Ostrum AM en 1986 ; BTS de Comptabilité et de Gestion des entreprises et diplômé de 3e cycle de l'ITM.

### INFORMATION

Questions sur le prospectus

E-mail : [ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com)

PRINCIPALES LIGNES						
Libellé	Type d'instrument	Pays	Echéance	Émetteur	Fonds (%)	
SOCGEN 0% 12-26	Obligations à taux variable	France	14/12/2026	CODEIS SECURITIES SA	2,1	
PRPLEP TR 05-26	Obligations à taux variable	Luxembourg	04/05/2026	PURPLE PROTECTED ASSET GARANTI	1,7	
SOCGEN 0% 06-26	Obligations à taux variable	France	15/06/2026	CODEIS SECURITIES SA	1,5	
PRPLEP TR 11-26	Obligations à taux variable	Luxembourg	18/11/2026	PURPLE PROTECTED ASSET GARANTI	1,4	
PRPLEP TR 10-26	Obligations à taux variable	Luxembourg	16/10/2026	PURPLE PROTECTED ASSET GARANTI	1,2	
BNP PARIBAS 04-05-26	CDN Taux variable	France	04/05/2026	BNP PARIBAS SA	1,2	
BFCM 11-08-26	CDN Taux variable	France	11/08/2026	BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	0,9	
CA SA 14-12-26	CDN Taux variable	France	14/12/2026	CREDIT AGRICOLE S.A.	0,8	
SOC.GE.PAR. 31-03-26	CDN Taux variable	France	31/03/2026	SOCIETE GENERALE SA	0,8	
SOCGEN 15-06-26	Obligations à taux variable	France	15/06/2026	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG SA	0,8	
<b>Nombre total de titres</b>					<b>492</b>	

### Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

### Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

### Indicateurs de risque

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

### Notation et catégorie Morningstar

Notation et catégorie Morningstar © 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

### Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

### Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

**Charges :** Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de l'OPC (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par l'OPC. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de l'OPC.

### Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie mesure la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

### Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La durée mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La durée modifiée est l'inverse lié au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

### Labels

**Label ISR** Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr)

### Commission de surperformance

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « J/J-1 », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en oeuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

### Risques spécifiques

**Risque de perte en capital :** la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

**Risque de contrepartie :** le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

**Risque de crédit :** (baisse de la valeur liquidative de l'OPC liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées aux risques. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

**Risque de taux :** dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, fonds de futures, global macro notamment) peuvent s'exposer positivement ou négativement sur les taux. Ces expositions, en fonction des variations des marchés de taux, peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Ce risque est cependant limité par le recours à des stratégies décorrélées des principaux marchés de taux.

**Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières :** les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont susceptibles de créer des risques pour le Fonds tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le Fonds tels que le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des 12 garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le Fonds ne puisse pas rembourser la contrepartie).

**Risque de durabilité :** ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.

Veuillez vous référer au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société par actions simplifiée (SAS) immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Ostrum Asset Management, filiale de Natixis Investment Managers, est un gérant d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (N° GP18000014) et autorisé à fournir des services de gestion d'investissement dans l'UE.

A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE

A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE

A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE  
A TRADUIRE

Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions.

A TRADUIRE  
A TRADUIRE

L'information sur l'indice contenue dans le présent document provient de tiers et est fournie « telle quelle ». Toute utilisation de ces informations relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Chacune des entités tierces impliquées dans la compilation, le calcul ou la création d'informations sur les indices, exclut toute responsabilité (y compris, sans limitation, toute garantie d'originalité, précision, intégralité, actualité, non contrefaçon, qualité marchande et adaptation à un usage particulier) quant à ces informations.

La mise à disposition de ce document et/ou la référence à des titres, secteurs ou marchés spécifiques dans ce document ne constitue pas un conseil en investissement, une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de tout titre, ou une offre pour une quelconque activité financière réglementée. Il est conseillé aux investisseurs d'examiner attentivement les objectifs, les risques et les coûts de tout investissement avant d'investir. Les analyses, les opinions et certains des thèmes et processus d'investissement qui sont mentionnés aux présentes reflètent les opinions de la(des) personne(s) concernées à la date indiquée. Ils sont, ainsi que les avoirs en portefeuille et les caractéristiques indiquées, susceptibles d'être modifiés et ne sauraient être interprétés comme ayant une quelconque valeur contractuelle. Rien ne garantit que les événements se dérouleront comme le prévoit le présent document. Les analyses et opinions exprimées par des tierces parties externes sont indépendantes et ne reflètent pas nécessairement celles de Natixis Investment Managers. La communication d'informations relatives aux performances passées ne garantit pas les performances futures.

Le présent document ne peut être redistribué, publié ni reproduit en tout ou en partie.

Tous les montants cités sont libellés en EUR, sauf mention contraire.

Natixis Investment Managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.